



**PRODUCTION DU DEMANDEUR EN PÉRIODE DE RÉFÉRENCE**

**INDIQUEZ LE NOMBRE D'UNITÉS DE PRODUCTION (UP) EN FACE DES PRODUCTIONS RÉALISÉES**

LE DÉTAIL DES BANDES PRÉSENTES DANS CES UP (NOMBRES D'ANIMAUX ET DATES) DOIT ÊTRE PRÉCISÉ EN PAGES 6/7

Filière longue	1 Poulet démarré	
	2 Dinde démarrée	
	3 Pintade démarrée	
	4 Poulet standard et coquelet	
	5 Poulet label rouge ou élevé en plein air	
	6 Poulet biologique	
	7 Pintade standard	
	8 Pintade label rouge ou élevé en plein air	
	9 Dinde standard	
	10 Dinde label rouge ou élevée en plein air	
	11 Caille standard	
	12 Caille label rouge ou élevée en plein air	
	13 Poule pondeuse en cage	
	14 Poule pondeuse élevée au sol	
	15 Poule pondeuse élevée en plein air	
	16 Poule pondeuse label rouge	
	17 Poule pondeuse biologique	
	18 Poulet à dest née à la ponte standard	
	19 Poulet à dest née à la ponte volière	
	20 Poulet à dest née à la ponte bio	
	21 chapons	
	22 Poularde	
Filière courte	1C Poulet vendu entier	
	2C Poulet vendu découpé en morceaux	
	3C Poulet vendu transformé	
	4C Pintade vendue entière	
	5C Pintade vendue découpée en morceaux	
	6C Dinde vendue entière	
	7C Dinde vendue découpée en morceaux	
	8C Chapon vendu entier	
	9C Poularde vendue entière	

## PROFIL DE L'EXPLOITATION

### REPRISE D'ACTIVITÉ GALLINACÉS

- Je déclare avoir repris mon activité gallinacés le \_\_/\_\_/2017, date antérieure au 01/11/2017, et les documents fournis justifient cette reprise
- Je n'ai pas repris mon activité gallinacés au 01/11/2017

Cochez au moins une case dans chacune des 2 sections

### PRESTATION DE SERVICE – TRAVAIL À FAÇON – ATELIERS GALLINACÉS

- JE NE SUIS NI PRESTATAIRE, NI DONNEUR D'ORDRE POUR LES ATELIERS RELATIFS AUX GALLINACÉS.

*Dans ce cas, l'administration pourra vous demander un extrait du compte de charge classe 6 a des fins de vérification*

- JE SUIS PRESTATAIRE POUR LA RÉALISATION DES ATELIERS SUIVANTS :

Nom du Donneur d'ordre	SIRET	ateliers

- JE SOUSTRASSE À UN PRESTATAIRE LA RÉALISATION DES ATELIERS SUIVANTS :

Nom du prestataire	SIRET	ateliers

### CONFIGURATION DE L'EXPLOITATION ET MODIFICATIONS LE CAS ÉCHÉANT

Les justificatifs à fournir pour les situations décrites ci-dessous sont listés en page 4.

- Cas général:** je relève du cas général avec un période de référence complète en n-1 et ne suis pas concerné par les cas particuliers décrits ci-dessous.

- Cas particulier A1 :** je suis un producteur dont la production réalisée pendant la période équivalent au vide en année n-1 (période comprise entre le 01/12/2015 et le- 30/11/2016) n'est pas représentative de la production habituelle de mon exploitation (difficultés personnelles, sanitaires etc), et je souhaite par conséquent utiliser les données de production de l'année n-2 (un argumentaire devra être fourni pour le justifier ou  j'ai subi un vide lié à H5N1)

- Cas particulier A2 :** je suis un producteur ayant agrandi mon exploitation ou changé d'activité au sein de la filière, et débuté une production dans cette nouvelle configuration entre le début de la période de référence (soit l'équivalent de la date début de vide DD en année de référence) et la mise en œuvre des mesures de dépeuplement/vide sanitaire sur mon exploitation (un argumentaire devra être fourni pour le justifier).

**DE** Date de début de production avec la nouvelle configuration de l'exploitation : ...../...../....\*

UP concernées :  toutes  les UP suivantes : \_\_\_\_\_

Les dates de reprise effective et les dates de début de vide sont indiquées sur les déclarations individuelles des données par UP.

- Cas particulier A3 :** je suis un nouveau producteur ayant débuté ma production de gallinacés entre le début de la période de référence et la mise en œuvre de la mesure de dépeuplement et de vide sanitaire sur mon exploitation.

- 1- j'ai bénéficié d'une aide à l'installation et je souhaite que l'analyse de ma production soit basée sur le Plan d'entreprise en possession de ma DDT(M)

- 2- je n'ai pas bénéficié d'une aide à l'installation ou je ne souhaite pas que l'analyse de ma production soit basée sur le Plan d'entreprise, mais sur un planning de mon OP ou assimilé

**DE** Date d'installation (date de début de production effective de gallinacés) : ...../...../....

## ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné (nom et prénom) : \_\_\_\_\_

**Demande à bénéficiaire de la prise en charge des pertes de non production à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2016, liées à l'épisode d'influenza aviaire H5N8 2016-2017 à destination des éleveurs de gallinacés.**

- **Atteste sur l'honneur :**
  - avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité,
  - l'exactitude des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes,
  - le respect de la méthodologie indiquée pour les cas particuliers
  - avoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgriMer INTV-GECRI-2018-05,
  - avoir respecté les mesures de dépeuplement et de vide sanitaire,
  - n'avoir fait qu'une seule demande d'aide **par SIREN** dans le cadre du dispositif gallinacés,
  - avoir pris connaissance des sanctions encourues en cas de non respect des dispositions de la décision en vigueur,
  - que mon entreprise n'a pas bénéficié d'une indemnisation dans le cadre d'une assurance privée.
- **M'engage à :**
  - à fournir à la DDT/DDTM les documents nécessaires à l'instruction de mon dossier,
  - autoriser mon centre comptable, mon Organisation de producteurs et mes éventuels partenaires commerciaux à communiquer à l'administration tous les éléments nécessaires à l'étude et au contrôle éventuel de mon dossier,
  - conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 exercices fiscaux à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire,
  - accepter et faciliter les contrôles,
  - rembourser tout montant qui serait déclaré indu suite à contrôle administratif à posteriori ou contrôle sur place, avec application d'intérêts et sanction.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ (obligatoire)

**Signature** du demandeur, du gérant en cas de forme sociétaire, de tous les associés pour les GAEC, d'un mandataire (pouvoir fourni))

**NE PAS OUBLIER DE COMPLÉTER LES DÉCLARATIONS DES DONNÉES INDIVIDUELLES en fin de formulaire**

## MENTIONS LÉGALES

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et en particulier ses articles 39 et 40, s'applique à cette publication et me donne droit d'accès et de rectification pour les données me concernant, en m'adressant à la direction gestionnaire. L'article 441-6 du code pénal puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète.

**LISTES DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A JOINDRE A LA PRÉSENTE DEMANDE**

**Je joins à la présente demande les pièces justificatives dont je coche la case correspondante ci-dessous.**

	Pièces	Pièce jointe	Sans objet
<b>DANS TOUS LES CAS</b>	– Par Unité de production (UP), documents permettant d'établir le <b>nombre d'animaux</b> par catégorie de production élevés sur la période équivalente au vide en année de référence et la <b>date de reprise réelle en 2017</b> : - factures d'achat et de vente - OU une attestation/planning de l'OP ou assimilé ou la coopérative à laquelle le demandeur est adhérent, ou le fournisseur d'animaux ou l'acheteur des animaux - OU une certification par le centre de gestion agréé ou un expert comptable des données renseignées du formulaire ET – Bons de sortie des animaux ou factures, ou PV d'abattage/ICA/bon d'enlèvement abattoirs permettant de déterminer la date de début du vide sanitaire par UP, <b>FranceAgriMer demandera pour certains dossiers, à travers une sélection par sondage aléatoire, des pièces probantes (factures, pièces comptables, autres) pour corroborer les données attestées ou certifiées et pour lesquelles les pièces comptables n'ont pas été fournies.</b>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	<b>RIB au nom du demandeur (exploitant individuel ou société)</b> si pas de dossier d'avance déposé ou modification des coordonnées bancaires depuis <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A FOURNIR SELON LES CAS</b>	<b>Si demande pour la FILIÈRE COURTE :</b> - preuve comptable de la réalisation de <b>commercialisation des produits par le demandeur correspondant à une situation de filière courte</b> (inscription dans le grand livre, déclaration de collecte de la TVA, comptabilité matière, attestation explicite d'un comptable, factures permettant de justifier la commercialisation) <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>-1 si abattage et/ou la découpe et/ou la transformation par le demandeur des gallinacés élevés :</b> - récépissé de déclaration concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, exposant, mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales ou d'origine animale auprès de la Direction Départementale compétente pour la santé et la protection des populations (DD(CS)PP) <b>ou</b> attestation DD(CS)PP précisant les ateliers déclarés <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>-2 si abattage et/ou la découpe et/ou la transformation à façon des gallinacés élevés et commercialisation par le demandeur :</b> les factures / attestation d'abattage à façon mentionnant le nombre d'animaux <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>- 4 si commercialisation en vif auprès d'un autre éleveur concerné par les 2 cas ci-dessus ou auprès d'un éleveur commercialisation ses animaux vivants en vente directe :</b> factures de vente de <b>gallinacés</b> à destination de éleveur concerné et pièces justificatives permettant de justifier l'activité en filière courte de ce dernier (attestation DD(CS)PP <b>ou</b> factures/attestation d'abattage à façon ET preuve comptable cf 1 <sup>er</sup> tiret) <b>en l'absence de documents pour les cas 1/2/4, les stades abattage/découpe/transformation ne seront pas retenus</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- siège de l'exploitation non présent en ZR mais ayant une activité dans la ZR : des justificatifs permettant de rattacher l'activité avicole éligible et les nombres d'animaux déclarés à un bâtiment situé dans la ZR (attestation d'assurance du bâtiment d'élevage, factures de ventes d'animaux spécifiquement rattachable au bâtiment, etc.) <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Si Cas particulier A1/ modification de l'année de référence</b> - courrier justifiant le caractère atypique de la production en n-1 / 2016 (difficultés personnelles, sanitaires ,etc) <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Si Cas particulier A2/ agrandissement ou changement d'activité</b> au sein de la filière gallinacés entre le début de la période de référence (soit l'équivalent de la date D <sub>D</sub> en année de référence) et la mise en œuvre des mesures de dépeuplement /vide sanitaire sur l'exploitation : - courrier expliquant le changement de configuration de l'exploitation - pièce(s) justifiant de la date de début de production avec la nouvelle configuration de l'exploitation <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	<b>Cas particulier A3/ nouveaux producteurs</b> ayant débuté leurs productions de gallinacés entre la période allant du début du vide à la date de reprise effective, sur mon année de référence et la mise en œuvre des mesures de dépeuplement /vide sanitaire sur l'exploitation : - pièce(s) justifiant de la date de l'installation (attestation MSA, certificat de conformité, aides à l'installation des JA ...) <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Éleveur ayant déclaré avoir repris son activité avant le 1<sup>er</sup> novembre 2017 :</b> - preuve de la reprise d'activité dans l'exploitation au plus tard au 1 <sup>er</sup> novembre <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- dans le cas où les dates de l'annexe 2 sont contestées, une preuve tangible relative aux dates réelles de vide réglementaire subi. <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

## DÉCLARATION DES DONNÉES INDIVIDUELLES – MÉTHODOLOGIE - GALLINACES

Compléter un tableau par unité de production (UP), les données doivent être adaptées en fonction du cas particulier, le cas échéant.

**A1/ Cas particulier des producteurs dont la production réalisée pendant la période de vide en année n-1 (période comprise entre le 01/12/2015 et le- 30/11/2016) n'est pas représentative de l'activité de leurs exploitations (difficultés personnelles, sanitaires etc.)**

les animaux doivent être déclarés pour l'année n-2

**A2/ Cas particulier des producteurs ayant agrandi leurs exploitations ou changé d'activité au sein de la filière,** et débuté une production dans cette nouvelle configuration entre le début de la période de référence (soit l'équivalent de la date **DD** en année de référence) et la mise en œuvre des mesures de dépeuplement/vide sanitaire sur leur exploitation.

A2-1 : dans le cas où la date de modification **DE** est antérieure à l'équivalent de la date de reprise en année de référence **DR-1** :

indiquez les bandes présentes dans l'exploitation sur la période courant de l'équivalent des dates de modification **DE** et de reprise en année de référence **DR-1** :

A2-2 : dans le cas où la date de modification **DE** est postérieure à l'équivalent de la date de reprise en année de référence **DR-1** :

indiquez les bandes présentes dans l'exploitation sur la période courant de l'équivalent des dates de modification **DE** et de début de vide réel H5N8 **DD**

**A3/ Cas particulier des nouveaux producteurs ayant débuté leur production de gallinacés** entre le début de la période de référence et la mise en œuvre des mesures de dépeuplement/ et de vide sanitaire sur leur exploitation et en l'absence du Plan d'entreprise :

A3-1 : dans le cas où la date d'installation **DE** est antérieure à l'équivalent de la date de reprise en année de référence **DR-1** :

indiquez les bandes présentes dans l'exploitation sur la période courant de l'équivalent des dates d'installation **DE** et de reprise en année de référence **DR-1** :

A3-2 : dans le cas où la date d'installation **DE** est postérieure à l'équivalent de la date de reprise en année de référence **DR-1** :

indiquez les bandes présentes dans l'exploitation sur la période courant de l'équivalent des dates d'installation **DE** et de début de vide réel H5N8 **DD**.

**DÉCLARATION DES DONNÉES INDIVIDUELLES – FILIÈRE LONGUE – GALLINACÉS**

Compléter un tableau par unité de production (UP) le tableau doit être adapté en fonction du cas particulier le cas échéant.

Désignation de l'unité de production (UP) : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_ fiche UP n° \_\_\_ sur \_\_\_

Type de production (correspondance barèmes cf. page 2) : \_\_\_\_\_

Date début réel du vide (DD) pour l'UP : \_\_\_\_\_ date de fin réel du vide (DR) pour l'UP : \_\_\_\_\_

Date de fin du vide (DF) : \_\_\_\_\_ (annexe de la décision ou date ultérieure si justifiée)

Barème * correspondant cf. page 2	Bandes présentes pendant la période de référence, en correspondance avec la période de vide ci dessus <i>Indiquez toutes les bandes sorties ou entrées depuis la date de vide DD -1 an jusqu'à la date de reprise DR</i>			
	Production	Date d'entrée du lot	Date de sortie du lot	Nombre d'animaux sortis

*\* forfait non cumulables pour un même animal*

**ATTESTATION DE L'ORGANISATION DE PRODUCTEUR**

Nom de l'OP: \_\_\_\_\_ Nom du responsable : \_\_\_\_\_ Signature et cachet commercial :

***J'atteste sur l'honneur de la sincérité des éléments renseignés ci-dessus  
et m'engage a avoir respecté la méthodologie indiquée sur le formulaire.***

Une attestation de l'OP ou assimilé sur papier libre peut remplacer ce document

**DÉCLARATION DES DONNÉES INDIVIDUELLES – FILIÈRE COURTE-GALLINACES**

Compléter un tableau par unité de production (UP) le tableau doit être adapté en fonction du cas particulier le cas échéant.

Désignation de l'unité de production (UP) : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_ fiche UP n° \_\_\_ sur \_\_\_

Type de production (correspondance barèmes cf. page 2) : \_\_\_\_\_

DDate début réel du vide (DD) pour l'UP : \_\_\_\_\_ date de fin réel du vide (DR) pour l'UP : \_\_\_\_\_

Date de fin du vide (DF) : \_\_\_\_\_ (annexe de la décision ou date ultérieure si justifiée)

Bandes présentes pendant la période de référence, en correspondance avec la période de vide ci dessus Indiquez toutes les bandes sorties ou entrées depuis la date de vide DD -1 an jusqu'à la date de reprise DR					
code	Production	Date d'entrée du lot	Date de sortie du lot	Nombre d'animaux sortis	Prestation/travail à façon
1C	Poulet vendu entier				
2C	Poulet vendu découpé en morceaux				
3C	Poulet vendu transformé**				
4C	Pintade vendue entière				
5C	Pintade vendue découpée en morceaux				
6C	Dinde vendue entière				
7C	Dinde vendue découpée en morceaux				
8C	Chapon vendu entier				
9C	Poularde vendue entière				

(1) **forfaits non cumulables pour un même animal**

\*\* dans le cas où le forfait 3C est présenté, la méthode de calcul doit être détaillée sur la page suivante.

**Certification par un centre comptable des données relatives au nombre d'animaux commercialisés à chaque stade de production en l'absence des justificatif requis dans la liste des documents à fournir PAGE 1/2**

Nom du centre comptable: \_\_\_\_\_ Nom du comptable responsable : \_\_\_\_\_

Signature et cachet du centre comptable :

**J'atteste sur l'honneur de la sincérité des nombre d'animaux renseignés ci-dessus**

**et m'engage a avoir respecté la méthodologie indiquée sur le formulaire.**

**Le demandeur (raison sociale) :** \_\_\_\_\_

**relève de la situation suivante (cochez les cases correspondantes) :**

- 1 : éleveur qui réalise :  l'abattage  la découpe  la transformation de ses gallinacés et commercialise les produits issus de ces étapes
- 2 : éleveur qui fait  abattre  découper  transformer ses gallinacés à façon et commercialise ensuite cette production. Les ateliers cochés ci-avant ne sont pas déclarés dans les animaux produits.
- 3 : éleveur qui commercialise des volailles vivantes en vente directe sur les marchés ou à la ferme
- 4 : éleveur qui commercialise en vif auprès d'un autre éleveur qui se trouve dans l'un des trois cas cités ci-dessus

**pour les cas 1, 2 et 4 :**

La preuve de la commercialisation en filière courte a été établie à l'aide :

- de la déclaration TVA  du grand livre comptable  autre (précisez) : \_\_\_\_\_

**le cas échéant, l'absence de travail à façon/ prestation a été établie grâce à :**

**dans le cas où le forfait 3C est déclaré :**

- Aucun achat extérieur d'animaux non élevés par l'exploitant n'a été intégré
- La méthode de calcul du nombre d'animaux est décrite ci-après  ou  fournie sur un document ad hoc

J'atteste sur l'honneur de la sincérité des éléments renseignés ci-dessus

**Nom du centre comptable:** \_\_\_\_\_

**Signature et cachet du centre comptable**